

RAPPORT ANNUEL 2017-2018 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



COORDONNÉES

17, Rue Roy, secteur Courcellette
Shannon (Québec) G0A 1R1

Téléphone: 418 686-4040 poste 4097
Télécopieur: 418 844-7904

Site Internet: ecole.alex.wolff@cscapitale.qc.ca
Courriel: cscapitale-ecole-alexander-wolff.ca



PORTRAIT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Présidence du conseil d'établissement

M. David-Alexandre Robert

Nombre d'élèves

541 élèves

PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école est située à Shannon sur le territoire de la MRC de la Jacques-Cartier. Sur ce dernier, nous y retrouvons une base militaire dont les familles sont disséminées dans les municipalités environnantes, dont celle de Shannon. De ce fait, la majorité de notre clientèle est militaire. Celle-ci donne à notre milieu un caractère distinctif dont il faut tenir compte dans notre mission éducative qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier nos élèves.

PROGRAMMES ET PROJETS OFFERTS

Considérant notre milieu ainsi que les besoins de nos élèves, l'équipe-école innove continuellement sur le plan pédagogique. Comme toile de fond, la littératie, le continuum en lecture, les nouvelles technologies en informatique, l'anglais, le sport et la musique orientent nos actions au quotidien. De ce fait, l'apprentissage coopératif, la pédagogie par projets, le décroisement, le travail par cycles d'apprentissage, la différenciation pédagogique, le travail en ateliers, la classe inversée ou autres, sont utilisés afin de maximiser la réussite des élèves.

Direction

M. François Couturier

Direction adjointe

Mme Caroline Biron

VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

Notre «Projet éducatif» repose principalement sur les valeurs suivantes :

- la reconnaissance de l'école comme lieu privilégié qui permet le développement de l'enfant en actualisant son potentiel;
- le respect de la vie, de soi, des autres et de l'environnement;
- l'entraide par le travail d'équipe, la coopération et le soutien auprès des élèves et adultes.





MESSAGE DE LA PRÉSIDENTENCE

Madame,
Monsieur,

L'année 2017-2018 fut ma première à titre de président du comité d'établissement. Elle fut aussi une première pour trois autres parents à titre de membres du comité d'établissement.

Nos rencontres se sont, somme toute, bien déroulées. En l'absence de la secrétaire régulière, notre directrice adjointe a comblé le poste à toutes les rencontres et malgré quelques autres absences, nous avons obtenu le quorum à toutes les rencontres.

Cette année en fut encore une qui nous a permis de constater les efforts remarquables du personnel enseignant et non enseignant de l'établissement à livrer un service d'une qualité exceptionnelle aux élèves de l'école Alexander-Wolff. Malgré un nombre impressionnant d'interventions faites au quotidien et de plan d'intervention à maintenir auprès des élèves, le personnel de l'école s'est, une fois de plus, renouvelé avec de nouveaux projets tout en maintenant les projets des années antérieures qui avaient eu du succès tel que la robotique, les « Wolff-plus » et bien d'autres.

À mon sens, un défi de taille reste au cœur de nos préoccupations. Il semble y avoir un niveau particulièrement élevé de cas de violence entre les élèves, mais aussi envers le personnel. Cette préoccupation est bien prise en main par la direction, mais semble persister depuis quelques années.

Une fois de plus, cette année, le conseil d'établissement a pris la décision d'entériner les dépassements de coûts pour les services à l'élève avec les ajouts de personnel de soutien aux enseignants que la direction a du faire.

Le C.É. a aussi, pour une deuxième année de suite, remis un prix pour la persévérance au Gala « HollyWolff ». Ce Gala, qui souligne les performances académiques et sociales des élèves, est un événement remarquable qui motive les élèves à se dépasser et à élever leurs standards.

L'année 2017-2018 nous a aussi confirmé l'acceptation du projet d'agrandissement de l'école tant souhaité et devenu nécessaire au cours des dernières années. Une aide financière, allant jusqu'à 10.47M, annoncée en début d'année par le Ministre Proulx, permettra d'ajouter environ quinze classes et un gymnase afin de mieux desservir l'une des plus importantes concentrations d'élèves de tous les établissements primaires de la Commission scolaire de la Capitale.

Avec le sentiment qu'une belle année se termine,
Salutations.

David-Alexandre Robert.
Président du Comité d'établissement





MEMBRES DU CONSEIL

Membres parents :

Mme Catherine Godreau
Mme Isabelle Fontaine
Mme Sonia Vallée-Cyr, substitut

M. David-Alexandre Robert
M. Patrick Ouellette

Membres de l'équipe-école :

Mme Vickye Breton
Mme Véronique Lesage
Mme Marie-Ève Doddridge
Mme Josée Martel, substitut

M. Michel Hénault
M. Louis Tousignant



DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL

14 SEPTEMBRE 2017
Assemblée générale de parents

17 OCTOBRE 2017
12 DÉCEMBRE 2017
20 FÉVRIER 2018

24 AVRIL 2018
5 JUIN 2018



SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEIL

1 Pour le fonctionnement interne :

Voici les réalisations de notre conseil :

- nous avons fonctionné, tout d'abord, en respectant les règles de régie interne et ce qui en découle comme la procédure d'élection, la déclaration de conflit d'intérêts, le budget de fonctionnement, le calendrier des rencontres et autres;
- nous avons effectué toutes les tâches du conseil selon les dispositions de la Loi sur l'instruction publique;
- nous avons donné des suites, à toutes les consultations de la commission scolaire, dont celle qui était en lien avec le futur "Plan d'engagement vers la réussite 2019-2022" de la commission scolaire;
- finalement, nous avons approuvé toutes les modifications à l'horaire régulier de l'école.

2 Lors des consultations de la commission scolaire:

Nous avons donné des suites aux consultations de la commission scolaire, notamment sur les sujets suivants :

- les critères de sélection du directeur d'établissement pour 2018-2019;
- les règles de répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2018-2019.



SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEIL (SUITE)

3 Pour assurer la bonne marche de l'école :

Nous avons traité plusieurs sujets reliés au bon fonctionnement de l'école, notamment :

- le plan de réussite de l'école;
- les sorties éducatives et les moyens de financement;
- les suivis budgétaires de l'école;
- les activités, fêtes et activités parascolaires;
- la participation à des oeuvres de charité;
- la photo scolaire;
- l'organisation scolaire de l'école;
- le gala distinction;
- le projet du parc-école.

Nous avons adopté pour 2018-2019 :

- le budget de l'école;
- la répartition des matières pour l'année scolaire;
- les règles de conduite et le système d'encadrement de l'école.

4 Pour préparer la prochaine année :

Parmi les défis qui attendent le conseil d'établissement en 2018-2019, mentionnons que nous souhaitons :

- maintenir l'intérêt des parents pour l'assemblée générale de parents;
- poursuivre la sensibilisation auprès des parents afin de les conscientiser à l'importance de leur implication dans le cheminement scolaire de leur enfant;
- relancer l'organisme de participation des parents et établir les modalités de fonctionnement de ce dernier.



PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Selon le cas, l'établissement devra conserver l'une des deux phrases :

En conformité avec l'article 75.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation des résultats de l'école au regard du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école. Ce plan d'action a fait l'objet d'une révision, telle qu'exigée annuellement par la loi et a été actualisé.

ou

En conformité avec l'article 75.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation des résultats de l'école au regard du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école. Ce plan d'action a fait l'objet d'une révision, telle qu'exigée annuellement par la loi.

- Près de 28 500 ÉLÈVES
- Près de 6 242 EMPLOYÉS
- 66 ÉTABLISSEMENTS

45 écoles primaires
3 écoles primaires-secondaires
9 écoles secondaires
7 centres de formation professionnelle
2 centres de formation générale des adultes

Nos orientations stratégiques

Orientation 1

Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes

Orientation 2

Moderniser nos actions

Orientation 3

Promouvoir la culture pour le développement global de la personne

NOTRE VISION

Située au cœur de Québec, la Commission scolaire de la Capitale se veut une organisation ancrée dans sa communauté et à l'écoute de ses besoins. Elle mise sur l'engagement de son personnel en vue de favoriser la réussite scolaire de tous ses élèves, jeunes et adultes. Elle s'engage à maintenir sa gestion responsable des fonds publics, à moderniser ses pratiques et à contribuer au développement global de la personne par la culture.